

Lettre d'information sur le projet photovoltaïque de la commune de MEZOS

VALOREM

Valorisons ensemble les ressources de vos territoires

n°2
DÉC. 2016

SOMMAIRE

Le Permis de Construire.....	p 1
Planning du projet.....	p 1
Les études réalisées	p 2
L'implantation finale	p 3
Les prochaines étapes	p 4
Permanence en mairie.....	p 4
L'appel d'offres photovoltaïque.....	p 4
Vous tenir informés.....	p 4

Comme vous le savez, la commune de Mezos s'est engagée aux côtés de VALOREM pour développer un parc photovoltaïque. Le projet vient de franchir une étape importante : **le dépôt de la demande de permis de construire**. Afin de vous tenir informés des avancées significatives, VALOREM vous convie à **une permanence en mairie le mercredi 11 janvier 2016 de 14h à 17h**.

Nous profitons de cette lettre d'information pour vous souhaiter de bonnes fêtes et nos meilleurs vœux pour l'année 2017 !



Le Permis de Construire est en instruction

Début décembre 2016, nous avons remis la demande de Permis de Construire, nécessaire à la réalisation du projet, à la mairie de Mézos. Déposée au nom des sociétés MEZOS ENERGIES et PINVERT ENERGIES, filiales à 100% de VALOREM, elle sera ensuite instruite par la Préfecture.

Au cours de cette instruction, la Préfecture organisera une enquête publique afin de recueillir l'avis des habitants. Ainsi, avec les différentes études à disposition, vous pourrez approfondir votre connaissance du projet et poser vos questions au commissaire-enquêteur. A l'issue de cette enquête, qui se tiendra au cours de l'année 2017, le Préfet statuera sur notre demande.

Planning du projet

- 2010 : EDF EN lance une première étude de faisabilité
- 2012 : EDF EN obtient le permis de construire et met un terme au projet, celui-ci n'ayant pas été retenu à l'appel d'offres de la Commission de Régulation de l'Énergie
- Mars 2015 : VALOREM lance l'étude d'un nouveau projet
- Avril 2015 : Le Conseil Municipal de Mezos délibère favorablement en faveur du projet et signe une promesse de bail avec VALOREM
- Juillet 2015 : Début des prospections naturalistes qui se poursuivront sur une année
- Octobre 2016 : Définition de l'implantation finale
- Décembre 2016 : Dépôt des demandes de permis de construire
- Janvier 2017 : Permanence en mairie
- 1^{er} février 2017 : candidature des deux tranches du projet à l'appel d'offres de la Commission de Régulation de l'Énergie
- 2017 : Enquête publique

Lettre d'information sur le projet photovoltaïque de la commune de MEZOS

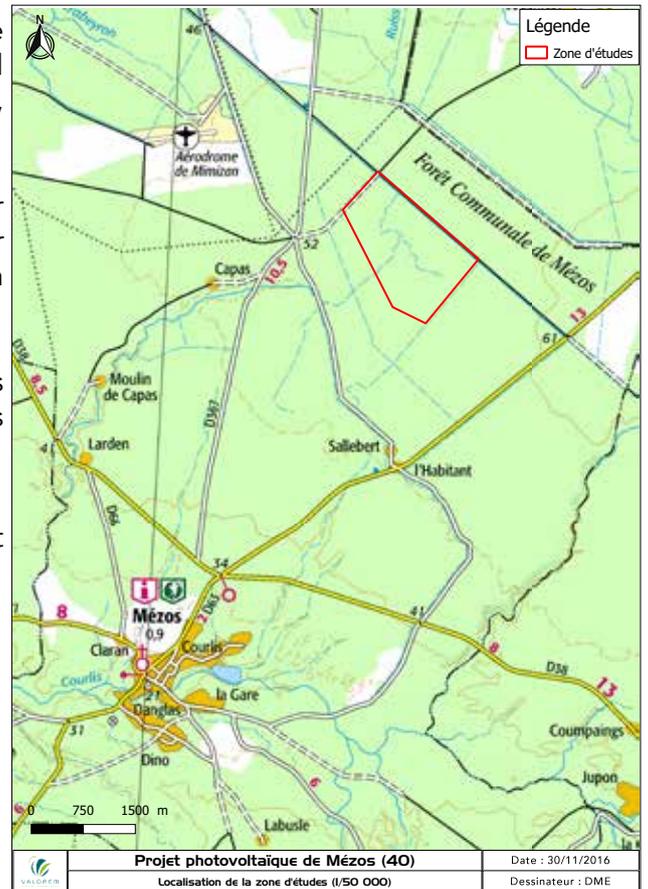
Les études réalisées

Des experts indépendants ont réalisé plusieurs études sur le milieu humain (paysage, usage des terrains) et naturel (faune, flore et habitats) sur la zone d'implantation, identifiée en rouge sur la carte ci-contre.

Leur synthèse est intégrée dans l'étude d'impact sur l'environnement, pièce maîtresse du dossier consulté par plus d'une 20^{aine} de services de l'Etat et soumis à l'avis de la population lors de l'enquête publique.

Afin de limiter les impacts du projet sur l'environnement, les spécialistes en charge des études ont formulé les recommandations suivantes :

- Prendre en compte le contexte paysager local ;
- Prendre en compte les sensibilités faunistiques et floristiques.



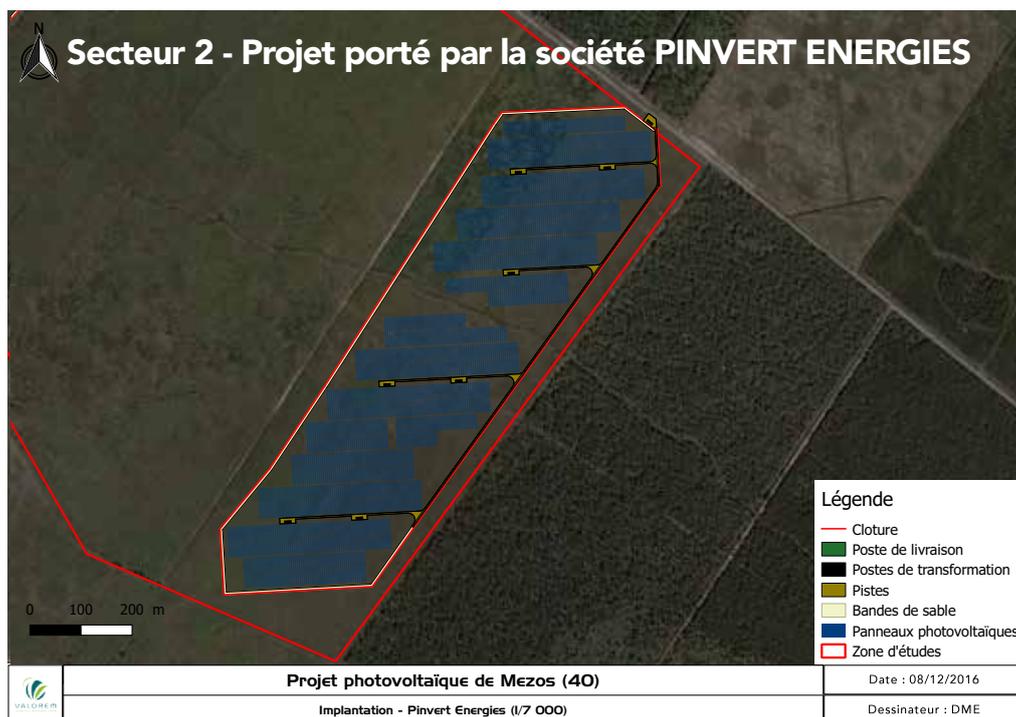
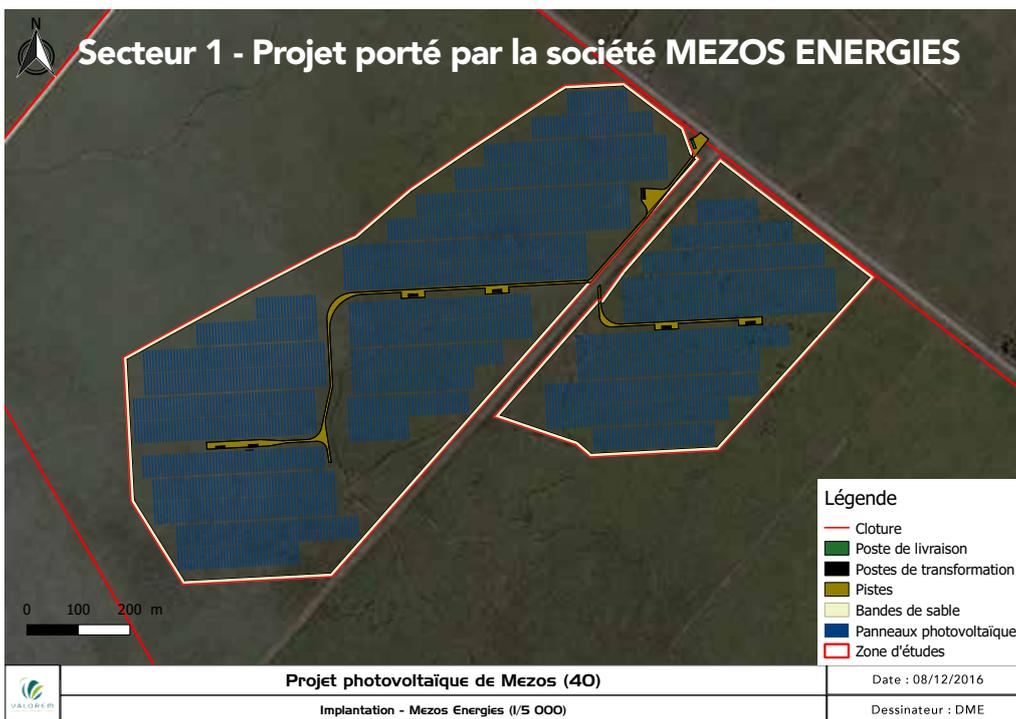
Cartographie des enjeux faunistiques sur la zone d'implantation potentielle

Lettre d'information sur le projet photovoltaïque de la commune de MEZOS

L'implantation finale

L'aire d'étude rapprochée, ou zone d'implantation potentielle, d'une surface de 150 hectares environ, a révélé des contraintes d'implantation, liées notamment à la présence de zones où le défrichement est autorisé et à l'existence d'un habitat favorable à la Fauvette Pitchou. Ainsi, pour limiter l'impact du projet sur la biodiversité, il est divisé en deux tranches de 17 MWc chacune, pour une surface totale de 69 ha.

La production totale du parc est estimée à 44 GWh par an, soit l'équivalent de la consommation **de plus de 15 700 foyers*** (hors chauffage et eau chaude électrique - * Moyennes des sources : ADEME, CRE, Enertech, INSEE, CEREN, MEEDD). Il évitera ainsi le rejet dans l'atmosphère **de plus de 20 200 tonnes de CO₂*** (*Source : RTE eco2mix)



Lettre d'information sur le projet photovoltaïque de la commune de MEZOS

Les prochaines étapes

L'Administration étudie actuellement la recevabilité de nos dossiers de demandes de permis de construire. Le projet de parc photovoltaïque sera ensuite soumis à l'avis de la population au travers de l'enquête publique, qui se déroulera dans le courant de l'année 2017. A l'issue de cette enquête, le Préfet de Département aura tous les éléments nécessaires pour statuer sur notre demande.

Permanence en mairie

Le mercredi 11 janvier 2016 de 14h à 17h

VALOREM, au travers des sociétés MEZOS ENERGIES et PINVERT ENERGIES, s'est engagé à mettre en place une communication régulière avec les habitants de la commune de Mézos. Nous serons à votre disposition **le xx janvier 2016 de xxh à xxh à la mairie de Mézos**, afin d'échanger autour du projet. Ce sera l'occasion de vous présenter les conclusions des études, l'implantation finale retenue et les prochaines étapes.

N'hésitez pas à venir nombreux nous rencontrer pour poser vos questions !

Appel d'offre photovoltaïque

Depuis la remise en cause, en mars 2010, du cadre économique concernant l'électricité photovoltaïque, les conditions de rachat de cette électricité sont fixées lors d'appels d'offre nationaux. Ils sont émis par le gouvernement, qui sélectionne les projets selon des critères économiques, industriels, réglementaires et environnementaux.

Publié au mois d'août 2016, le cahier des charges du prochain appel d'offres prévoit 6 périodes de candidatures sur les trois prochaines années. Nous envisageons de présenter le projet de Mezos dès la première période de candidature, soit avant le 1^{er} février 2017.

Vous tenir informés de l'avancement du projet

La lettre d'information nous permet de vous communiquer les informations principales relatives au projet. Nous veillerons à vous en adresser de nouvelles dès qu'il connaîtra des avancées significatives.

Enfin, un site internet sera bientôt en ligne vous permettant de retrouver les informations essentielles sur le projet ainsi que sur son planning.



Votre contact VALOREM

Chargée du projet

Diane MERIAUX

Mob. : 06 12 79 59 00

diane.meriaux@valorem-energie.com

213 cours Victor Hugo 33323 BEGLES CEDEX

www.valorem-energie.com

Lettre d'information n°2, Décembre 2016
Commune de Mezos

Directeur de la publication : Communication VALOREM

Impression : VALOREM

Contact : www.valorem-energie.com